COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

Du 16 FEVRIER 2016

<u>Etaient présents</u>: GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTHUS Nathalie. ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé:

1. Indemnités de fonction des Maires :

Mme le Maire explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, conformément aux dispositions des articles 3 et 18 de la loi n°2015-366 du 31/03/2015, les Maires bénéficient à titre automatique des indemnités de fonction fixées selon le barème prévu à l'article L21.23-23 du CGCT.

Après délibération le Conseil accepte la mise en place des indemnités maximales pour Mme le Maire soit 17% du coefficient. D'autre part, le Conseil en accord avec les 3 adjoints, ne vote pas d'augmentation de leurs indemnités pour l'exercice 2016.

2. Remboursement anticipé des 3 prêts relais :

Mme Grassa explique que les 3 prêts relais suivants crées suite aux travaux de réseaux d'eau et d'assainissement peuvent être remboursés par anticipation :

- TVA sur l'eau : 14 000 €

- TVA sur l'assainissement : 29 000 € - Prêt relais (subventions) : 67 000 €

Accord à l'unanimité

Points à voir

- Commission sécurité routière: Nathalie PONTHUS explique que la commission sécurité routière a proposé une action annuelle (chaque Conseiller a reçu par mail le déroulé): attente de la DDT de proposition d'une date.
- **Point sur l'AMO**: le marché sera publié semaine 8. Une réunion sera organisée le mardi 29/03/16 pour les élus qui ouvriront les plis, afin de connaître la méthode à appliquer lors de l'ouverture des plis. La date limite de réception des offres est validée au 29/03/16 à 17h00 et l'ouverture des plis se fera le jeudi 31/03 à 13h30 ainsi que le vendredi 01/04 en cas de nombreuses réponses. Un rappel de ces dates sera envoyé aux Conseillers concernés.
- **Cotisations ANEM**: Afin de bénéficier du soutien de cette association nationale des élus de la Montagne, Mme le Maire suggère de cotiser. Accord.
- Divers comptes-rendus :

CCA 800 Les Conseillers ayant reçu par mail les comptes-rendus de novembre et décembre 2015, Mme le Maire demande s'il y a des questions : aucune.

Marie-Claire MONNIN chargée à la CCA800 de la commission école, rapporte les problèmes et les actions menées par les parents d'élèves du collège de Frasne, soutenus par des élus des 2 communautés de communes.

Au niveau des communautés de communes, 2 motions ont été envoyées

- 1. Au rectorat (problème de disparition des classes bilangues)
- 2. Au département, en ce qui concerne la restructuration du collège.

Lecture est faite de la lettre de notre député Mme GENEVARD. soutenant ces motions.

CUMA: Rien à signaler.

Station d'épuration : Il n'y a toujours personne pour remplacer Mr OREN. Le Conseil se donne encore 1 mois pour trouver quelqu'un. Des pompes seront éventuellement à changer dans les années à venir.

- Jean-Yves ROLET propose de réunir les agriculteurs avec la chambre d'agriculture concernant

l'épandage des boues.

- Courriers divers: Devis de l'entreprise DEGREMONT pour le suppresseur de la station d'épuration.
- Devis BERSOT pour le lave-vaisselle, en attente d'un deuxième devis.
- Courrier pour une démarche contrat obsèques. Il n'y a plus de caveaux, à voir pour relancer un programme.
- 04/03 : Réunion d'information Gendarmerie Salle du Conseil Vuillecin
- Autorisation est donnée à un camion restaurant de s'installer sur la place du village le vendredi pendant 4 semaines.
- Invitation à l'inauguration du nouveau bâtiment au Lycée LASALLE le 18/03 à 11h00. Marie-Claire MONNIN s'y rendra.
- Demande d'adhésion au réseau d'échange de savoir : la documentation est transmise à mesdames PONTHUS et RIGAUD, adhérentes de l'association A-R-C.
- Budget : Débat d'orientation budgétaire le 25/02.
- Mr MERCIER René (retraité) demande que soit enlevée la pancarte chauffagiste.
- Défibrillateur : Présentation et devis d'une entreprise le 17/02/16.
- Questions diverses : Mr BERHAULT demande des explications suite aux rumeurs concernant le départ éventuel de la MAS le Château pour PONTARLIER.
 - Mme le Maire informe le Conseil qu'à ce jour l'avenir de la MAS et du foyer à Villeneuve d'Amont est confronté à certains problèmes de mises aux normes des bâtiments et également de conformité avec les règles de l'ARS.

Plusieurs options (dont celle de faire des travaux sur le site de Villeneuve d'Amont) sont étudiées au sein de l'association d'hygiène social du Doubs (AHSD).

Le chiffrage de ces options validé par le Conseil d'administration de l'AHSD, devra être présenté au Conseil Départemental et à l'agence Régionale de Santé pour validation de l'une ou l'autre de ces options.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 23 février 2013, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 23 février 2016

Mme le Maire, Martine GRASSA.